

Plan Local d'Urbanisme de la commune de

HEURINGHEM



Elaboration PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Prescrit le : 30 mars 1999
Arrêté le : 31 mars 2006
Approuvé le : 30 novembre 2006



ExC
Etudes & Cartographie
6/8 rue Léon Trulin
59 000 Lille
Tél : 03 20 51 94 95
Fax : 03 20 51 94 90

LA COMMUNE DANS SON ENVIRONNEMENT

ORIENTATIONS

ACTIONS

La qualité de l'environnement et des paysages	Protéger et entretenir les pentes pour conserver la coupure entre milieu rural et milieu urbain
	Valorisation et protection stricte des espaces sensibles et des coteaux (végétation, espaces boisés, particularités des reliefs...) grace aux arrêtés de biotope, réserves naturelle et volontaire et zone de préemption.
	Maintien et entretien des espaces verts de qualité (bois d'Heuringhem) et des végétations rases comme les landes.
	Tirer profit des sites touristiques attractifs alentours comme la coupole d'Helfaut ou la cristallerie d'Arques
	Entretenir et aménager la Melde pour réduire les risques d'inondation et recevoir les eaux de ruissellement
Tirer parti du bassin d'emploi de l'agglomération de Saint-Omer	Profiter du bassin d'emploi de Saint-Omer et de son agglomération (cristallerie d'Arques) tout en conservant à la commune son caractère rural.

LE TERRITOIRE URBANISE

ORIENTATIONS

ACTIONS

Contrôler les extensions urbaines	Limiter l'urbanisation sur les terres cultivées
	Relier les nouveaux secteurs d'habitat à la voirie existante afin de les intégrer au bâti
Accueillir des populations nouvelles	Densifier le centre village
	Prévoir de nouvelles zones d'habitat
	Prévoir une urbanisation en profondeur à proximité du centre-village
	Entretenir le caractère résidentiel rural: habitat pavillonnaire
Renforcer le village ancien	Regrouper , si possible, les zones d'habitat futur autour du centre-village pour ne pas amplifier l'éclatement urbain
	Organiser un centre autour des équipements existants (mairie, équipements sportifs...)
	Relier entre elles les différentes parties du village
	Privilégier l'urbanisation dense autour du village central et non sur ses extensions
	Mettre en relation (sur le long terme) le centre et sa périphérie
Prendre en compte la zone d'équipements sportifs au Nord du territoire communal	Promouvoir le développement et entretenir la zone à vocation sportive tout en prenant en compte son insertion dans les espaces naturels

LA PLAINE AGRICOLE

ORIENTATIONS	ACTIONS
Préserver et conforter l'activité agricole sur le territoire de la commune	Préserver les zones de culture et prendre en compte le récent remembrement
	Conservation des prairies bocagères et maintient des herbages en fond de vallée humide
	Protéger les sièges d'exploitation agricole
	Favoriser la diversification agricole

LES ESPACES SENSIBLES

Prendre en considération les secteurs de fortes pentes et coteaux	Lutter contre les problèmes de ruissellement: drainage, infiltration...
	Protéger la couverture végétale: éviter les ruissellement
	Protection et gestion conservatoire des landes
	Protection stricte des coteaux par arrêté de biotope et réserve volontaire
Prendre en compte la ZNIEFF	Prendre en considération la ZNIEFF de type 1: Plateau silicieux d'Helfaut à Racquingham
La vallée de la Melde	Potéger les zones humides
	Interdire toute construction sur les bords de la Melde et dans les zones humides, afin de protéger ces espaces fragiles, ainsi que la population d'éventuelles inondations

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT



